Inauguration de la 67e Foire de la Pomme
==
Samedi 17 octobre 2009 à 10 heures
==
Intervention d'Alain Lambert
Président du Conseil général de l'Orne

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député,
Messieurs les Conseillers généraux,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Chers Amis,

En deux pages, Guy Romain nous a parfaitement résumé l'actualité et la vie du Pays de Vimoutiers. Il l'a fait avec passion comme il le fait au Conseil général dans les dossiers qu'il défend.

« Foire de la Pomme… Foire des Produits locaux » comme l'a dit Guy.

Je crois qu'il faut rendre un hommage appuyé à tous ces producteurs locaux, producteurs agricoles et artisans qui ont gardé les valeurs essentielles, un savoir faire que de nombreux industriels leur envient.

Pour répondre au propos de Guy Romain :

Au nom des élus présents, je veux vous dire que nous avons tout fait pour la PAMCO. Le résultat escompté n'est certes pas au rendez-vous, néanmoins nous avons pu obtenir deux choses :

1) Le maintien d'une activité, certes modeste, mais qui peut être prometteuse. Je veux redire ici, que le Conseil général, en son temps, avait débloqué une somme de 200 000 euros. Cette somme, je l'ai à la fois rappelé à Guy Romain et à Marie-Thérèse Mayzaud, Présidente de la Communauté de communes, cette somme est DISPONIBLE pour tout projet économique nouveau.

2) Nous avons pu obtenir – et la bataille a été dure – un contrat de transition professionnelle (CTP), pour tous les salariés licenciés. (*Le bénéficiaire perçoit pendant douze mois 80% de son salaire brut)*

Pour ce qui est de l'agriculture, la situation est une nouvelle fois catastrophique.

Nous avons tous reçu les organisations professionnelles agricoles. Je crois que le Ministre de l'Agriculture est parfaitement au fait de la situation. Nous avons également saisi le Président de la République.

L'agriculture est une priorité pour le Conseil général, chaque année nous y consacrons plus de 3 millions d'euros, c'est-à-dire environ 1 000 euros par agriculteur.

La réforme de la Taxe Professionnelle « nous laisse perplexes et dubitatifs » dit Guy Romain. Il a raison. Il y a en réalité deux problèmes :

1) L'aspect financier pour les collectivités.

2) Le lien entre l'entreprise et la collectivité.

C'est la raison pour laquelle le Parlement est en train de réexaminer le texte présenté par le gouvernement.

Conclusion

Pour terminer, je veux saluer tous les artisans de cette belle fête du « Pays de Vimoutiers », son Maire Guy Romain, tous les élus, collaborateurs, producteurs, exposants, etc. et souhaiter un excellent week end à tous les visiteurs.